

Pierre PUPIN  
Correspondant de l'association MDB  
Antenne Vallée de Montmorency  
46 bis rue de Verdun  
95170 DEUIL LA BARRE

Deuil-La Barre, le 1er février 2017

**Monsieur le Maire,  
Hôtel de Ville  
10 rue du 11 Novembre  
95360 MONTMAGNY**

URGENT

Objet : Piste cyclable rue Pelletier à Montmagny.

Monsieur le Maire,

Je m'adresse à vous en tant que correspondant de l'antenne locale de l'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette). MDB milite pour l'amélioration des conditions de circulation à bicyclette au quotidien en Île-de-France

Des habitants de Montmagny m'ont alerté sur des aménagements insolites et dangereux qui ont été mis en place sur la piste cyclable en contre-sens nord-sud sur un trottoir de la rue Pelletier.

J'ai constaté par moi-même que des barres en matière plastique dure, d'une épaisseur de 10 cm sur une largeur de 90 cm environ, ont été fixées par endroits au sol en travers de la piste cyclable.

Ces dispositifs, probablement trop bas pour dissuader les automobilistes de se garer sur le trottoir (en particulier les 4x4), présentent néanmoins une gêne et une dangerosité bien réelles pour les cyclistes, dont beaucoup de jeunes qui se rendent à vélo au stade ou au collège.

En conclusion, je vous demande expressément de bien vouloir prendre la décision de remettre en état cette piste cyclable, c'est à dire, d'effectuer le retrait des barres posées en travers de la piste et de reboucher les trous dans le revêtement dans les délais les plus brefs.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pierre PUPIN,  
Pour l'antenne locale de  
MDB - Vallée de Montmorency.

Copie : MDB, 37 boulevard Bourdon, 75004 Paris